Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2014)

Heft: 2

Artikel: "Bien plus qu'un peu de nettoyage"

Autor: Wenger, Susanne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-852978

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Bien plus qu'un peu de nettoyage»

Du fait que le canton de Berne supprime les subventions pour les prestations d'aide au ménage et d'encadrement social, les organisations d'aide et de soins à domicile doivent revoir leur situation. A Berne et à Bienne, plus de 40 collaborateurs perdent ainsi leur travail.

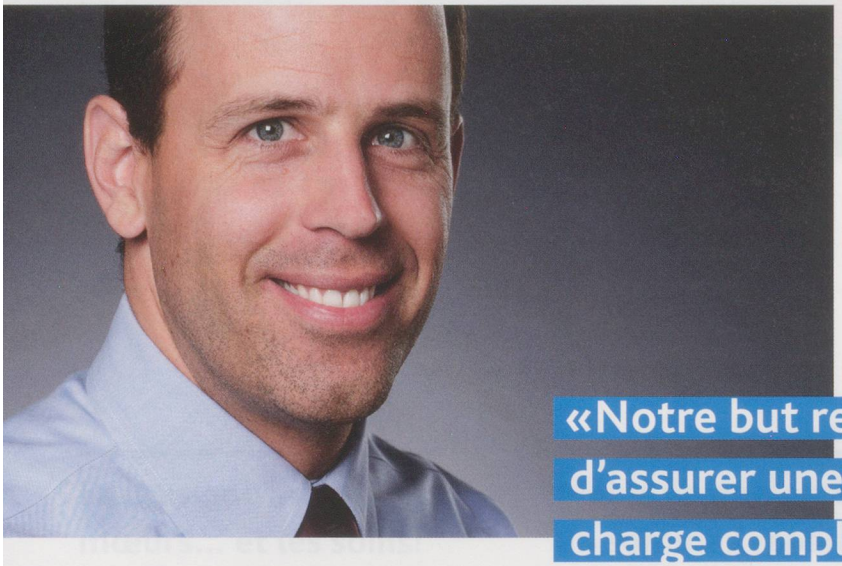

«Notre but reste d'assurer une prise en charge complète.»

Philip Steiner, Directeur de l'aide et des soins à domicile à Berne

Maintenir en état l'appartement d'un veuf à la santé défaillante une fois par semaine. Seconder une personne âgée à la cuisine ou en l'aidant à laver son linge. Apporter de l'aide au ménage chez un couple dont l'épouse souffre de démence. Ces prestations offertes par les organisations d'aide et de soins à domicile sont, en cas de besoin, prescrites par le médecin. Suite au vote du Grand Conseil bernois fin 2013, les pouvoirs publics ne versent plus de subventions pour de telles prestations à compter du mois d'avril 2014. C'est une première en Suisse. Le canton de Berne économise ainsi plus de 11 millions de francs par an. Les personnes touchées sont des Bernoises et des Bernois qui ne sont pas bien lotis, dont le revenu ne dépasse pas 50 000 francs par an, et qui ont besoin d'aide. Nombreux sont ceux qui ne pourront plus se payer ces prestations, dont les coûts ne sont pas pris en charge par l'assurance de base. Les organisations d'aide et de soins à domicile s'attendent à une diminution des demandes d'aide.

Les collaborateurs des organisations d'aide et de soins à domicile vont subir les effets des mesures d'austérité. Dans le canton de Berne, 32 licenciements ont déjà dû être prononcés. Un plan social a été mis en place pour les personnes touchées. A Bienne, ce sont quelque 12 collaborateurs et collaboratrices qui perdent ainsi leur emploi. Jusqu'à l'application des restrictions, 1200 clients bénéficiaient d'aide au ménage et d'encadrement social de la part de l'organisation bernoise d'aide et de soins à domicile; à Bienne, ils étaient 400 clients. Chaque année dans le canton de Berne, 1,5 million d'heures de travail sont effectuées pour le maintien à domicile à but non lucratif, dont un quart pour l'aide au ménage et l'encadrement social. Les autorités cantonales ont considéré que la tâche principale de l'aide et des soins à domicile réside dans les soins; que les travaux de nettoyage peuvent être transmis à des personnes privées et à moindre prix; qu'un encadrement social par le canton n'est pas judicieux. Au Rathaus, on estime que la branche publique de l'aide et des soins à domicile est capable de supporter les conséquences de ces mesures d'austérité.

Des mesures complémentaires

Les représentants des organisations concernées réagissent: «Les privés n'offrent leurs services que si leurs coûts sont couverts. Les politiciens sont en train d'accepter la création de lacunes dans le domaine de l'assistance», déplore Jürg Schläfli, responsable de l'association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile. Cela va coûter cher à la communauté. En plus on constate un transfert effréné des coûts au détriment des prestations complémentaires. «Il y a des personnes qui tomberont entre les mailles du filet

et finiront à l'assistance sociale», craint Markus Irniger, responsable de l'aide et des soins à domicile pour Bienne et Région. Dans les villes, la solidarité de voisinage sur laquelle mise le canton est en grande partie une utopie. Toutes les personnes concernées ne peuvent pas compter sur l'aide de la famille. Et si l'on parle des prestations qui ne sont plus subventionnées, «il s'agit de bien plus que de simple nettoyage», souligne Markus Irniger. Par la combinaison des soins et de l'aide au ménage, assure-t-il, les organisations de maintien à domicile remplissent une fonction de détection et de prévention. L'aide au ménage permet aux personnes âgées d'habiter le plus longtemps possible chez elles.

«L'aide au ménage remplit aussi une fonction préventive .»

Markus Irniger, responsable de l'aide et des soins à domicile pour la région de Bienne

Changements des conditions-cadre

«Malheureusement, il ne nous a pas été possible de persuader les politiciens de l'importance que revêtent l'aide au ménage et l'encadrement social», regrette Philip Steiner, directeur de l'aide et des soins à domicile à Berne. Les organisations s'adaptent au changement des conditions-cadre en proposant des solutions complémentaires. Ainsi, l'organisation de Berne a transféré le domaine de l'aide au ménage à une filiale, BelleVie Suisse SA. Celle-ci offre des nettoyages hebdomadaires ou mensuels à des prix plus avantageux que ceux du marché et, précise Philip Steiner, tout en assurant la continuité de la prise en charge. Des mandats d'aide au ménage de courte durée, combinés avec des soins, seront également offerts à l'avenir. Une très bonne collaboration existe entre l'organisation à Berne et sa filiale. «Notre but reste d'assurer la prise en charge et l'assistance complètes de notre clientèle.» A Bienne, il a été décidé de maintenir l'offre de l'aide au ménage. Cela sur la base d'un tarif tenant compte des revenus et pour une durée minimale d'une heure. «L'échelonnement des tarifs est, de notre point de vue, une évaluation pragmatique, qui devrait permettre de nous affirmer par des prix concurrentiels sur un marché libéral», estime Markus Irniger. Ce qui profite aussi bien à notre clientèle qu'à notre entreprise.

Et à long terme?

L'avenir nous dira quelles seront les conséquences à long terme de ces mesures d'austérité, conclut Jürg Schläfli. Si la réduction de l'aide au ménage et de l'encadrement social doit conduire à une augmentation des hospitalisations et à ce qu'on entre plus tôt à l'EMS, alors cela n'entraînera pas d'économie, bien au contraire. De plus, les charges pour les communes risquent d'augmenter. Le canton de Berne commence à démanteler son propre principe «les soins ambulants avant les soins stationnaires», critique Markus Irniger. Ceux qui sont prêts à négliger les personnes âgées ou à accepter que ceux-ci tombent dans l'indigence ont une bien étrange idée de l'âge: «Nous ne devons pas oublier que ce sont les aînés qui ont bâti notre bien-être.»

swe